

GeNeuro : information financière du 1^{er} trimestre 2022

- **Solidité de la situation financière et forte visibilité :**
 - Position de trésorerie nette de 5,9 millions d'euros
 - Financement des activités de la Société jusqu'au T2-2023

Geneva, Suisse, le 15 avril 2022 – 07h30 CEST – GeNeuro (Euronext Paris : CH0308403085 – GNRO), société biopharmaceutique développant de nouveaux traitements pour les maladies neurodégénératives et auto-immunes, telles que la sclérose en plaques (SEP), la sclérose latérale amyotrophique (SLA) et les conséquences neuropsychiatriques sévères du COVID-19 (post-COVID), annonce ce jour sa trésorerie pour le premier trimestre 2022.

Information financière du 1^{er} trimestre 2022

Au 31 mars 2022, la trésorerie du groupe s'élevait à 5,9 millions d'euros. Ce montant inclut le premier paiement de 3,0 millions d'euros reçu de l'Office Fédéral suisse de la Santé Publique (OFSP) au titre de la subvention pour son programme post-COVID, qui a été reçu en janvier 2022. Le montant disponible assure à GeNeuro une solide visibilité financière jusqu'au deuxième trimestre 2023 en tenant compte du financement de ses activités en cours.

La consommation de trésorerie issue des activités opérationnelles et d'investissement du T1 2022 s'est élevée à 2,5 millions d'euros, comparés à 2,1 millions d'euros au premier trimestre 2021. L'augmentation est due aux dépenses liées à la préparation de l'essai clinique de phase 2 dans le post-COVID, principalement pour la production d'un nouveau lot de temelimab, le principal candidat-médicament de la Société, qui sera utilisé dans cet essai clinique. En conséquence, cette consommation de trésorerie du T1 2022 est en ligne avec les attentes de la Société, et incluait également le paiement de fournisseurs et encours ouverts à fin décembre 2021. Avec la fin de l'essai clinique ProTECT-MS au Karolinska Institutet, dont les premiers résultats ont été annoncés le 21 mars 2022, la Société attend une consommation en baisse pour 2022, hors effets de l'essai clinique post-COVID.

Autres développements des produits depuis le 1^{er} janvier 2022

Sclérose en plaques (SEP)

Le 21 mars 2022, GeNeuro a présenté les premiers résultats de son essai de phase 2 ProTECT-MS avec temelimab dans le traitement de la SEP, réalisé à l'Academic Specialist Center du Karolinska Institutet à Stockholm sous la direction du professeur Fredrik Piehl. Le critère d'évaluation principal de l'étude ProTECT-MS a été atteint, avec des résultats qui confirment l'excellent profil de sécurité et de tolérance de doses plus élevées de temelimab administrées en même temps qu'un anti-inflammatoire hautement efficace. De plus, les données d'efficacité, obtenues auprès de ce groupe de patients déjà traités contre l'inflammation, ont montré que le temelimab a un impact favorable sur les paramètres IRM clés mesurant la neurodégénérescence ; les tailles d'effet observées dans cette nouvelle population de patients étaient cohérentes avec celles montrées dans les études précédentes CHANGE-MS et ANGEL-MS.

Dans les essais cliniques précédents, le temelimab avait été utilisé en monothérapie dans une population de patients atteints de SEP rémittente récurrente. Cependant, aujourd'hui, la majorité des patients dans les pays développés reçoivent un traitement efficace contre l'inflammation. Etant donné que les traitements existants contre l'inflammation et les rechutes n'ont qu'un impact modeste sur la progression du handicap à long terme, l'opportunité thérapeutique du temelimab est d'être utilisé en combinaison comme traitement contre la neurodégénérescence, afin de s'attaquer à la fois à l'inflammation et à la neurodégénérescence. Les résultats de ProTECT-MS ont maintenant confirmé que l'effet du temelimab reste visible et cohérent avec les résultats précédents, lorsqu'il est administré en combinaison avec un anti-inflammatoire puissant et dans une population dont le handicap progresse.

En septembre 2021, GeNeuro avait annoncé avoir ouvert une extension de ProTEct-MS afin d'offrir aux patients ayant terminé leur durée de traitement d'un an, la possibilité de poursuivre le traitement par temelimab. Cependant, le lot actuel de temelimab utilisé pour cette extension expire à la fin du mois d'avril 2022. En raison de la pénurie mondiale d'approvisionnement en milieux de culture pour la fabrication d'anticorps pendant la pandémie COVID-19, la livraison du nouveau lot de temelimab a été retardée jusqu'à l'été. En conséquence, GeNeuro a décidé de fermer à fin avril 2022 cette étude d'extension, qui n'avait pas été conçue pour générer des données IRM supplémentaires.

Post-COVID

En janvier 2022, GeNeuro a reçu la première tranche de 3,0 millions d'euros de la subvention de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour son programme post-COVID.

Le 13 avril 2022, GeNeuro a annoncé les premiers résultats issus de sa collaboration avec la Fondation FondaMental pour le développement d'options diagnostiques et thérapeutiques pour les patients atteints de syndromes neuropsychiatriques post-COVID. Cette étude a montré une forte corrélation entre l'infection par le SARS-CoV-2, la protéine W-ENV et les marqueurs de l'immunité innée, chez des patients atteints de troubles psychiatriques, confirmant l'intérêt de traiter les syndromes neuropsychiatriques post-COVID en neutralisant la protéine W-ENV avec l'anticorps temelimab. GeNeuro se prépare à lancer un essai clinique de phase 2 sur 200 patients atteints de syndromes post-COVID et positifs à W-ENV.

Prochaine publication financière :

Information financière du 2^{ème} trimestre 2022 : le 15 juillet 2022.

Prochains événements investisseurs et sectoriels :

31 mai 2022	Assemblée générale ordinaire des actionnaires
28 juin 2022	Gilbert Dupont Midcaps Forum

À propos de GeNeuro

La mission de GeNeuro est d'exploiter la biologie des HERV pour développer des traitements sûrs et efficaces au bénéfice des patients, en neutralisant les facteurs causaux codés par les HERV qui représentent 8% de l'ADN humain.

GeNeuro est basé à Genève, en Suisse, et dispose d'installations de R&D à Lyon, en France. Elle détient les droits sur 17 familles de brevets protégeant sa technologie.

Pour plus d'informations, visitez : www.geneuro.com



Contacts

GeNeuro

Jesús Martin-Garcia

Chairman and CEO
+41 22 552 4800

investors@geneuro.com

NewCap (France)

Louis-Victor Delouvrier / Mathilde Bohin
(investors)

+33 1 44 71 98 52
Arthur Rouillé (media)
+33 1 44 71 94 98
geneuro@newcap.eu

Déclarations prospectives : Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances de GeNeuro et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « prévoit », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de GeNeuro, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. GeNeuro décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.